

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET D'ESSENTIEL

Etude de faisabilité : Viabilité des mutuelles dans le cadre du projet CAP CSU

I. L'action et les acteurs impliqués

ESSENTIEL est une association française loi 1901 basée à Nantes. Elle a pour but de favoriser l'accès à la santé des populations dans le respect d'une vision globale de la santé telle que définie par l'OMS et la charte d'Ottawa. Nous agissons pour un monde plus juste et plus solidaire, en développant le droit à la santé, considérant qu'il fait partie des droits ESSENTIELS. L'association célèbre ses 30 ans en 2022 et est composée de deux collèges personnes morales et physiques. Elle intervient aujourd'hui dans 10 pays autour de 8 programmes pilotés au quotidien par une équipe technique de 12 personnes (7 au siège et 5 basées sur le terrain). En savoir plus – [lire le projet associatif d'ESSENTIEL](#)

ESSENTIEL met en œuvre depuis janvier 2020 au Bénin et en Guinée le projet CAP CSU (Coordination des acteurs pour la promotion de la CSU) dont l'objectif général est de soutenir le mouvement mutualiste et la société civile dans l'émergence d'une CSU sur les deux territoires. A travers le projet, ESSENTIEL accompagne les organisations mutualistes et la société civile dans leur arrimage aux politiques publiques en matière de santé et de protection sociale. A l'instar de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les politiques publiques de protection sociale orientées vers la CSU sont encore en phase d'émergence au Bénin comme en Guinée. Si nous observons des progrès notables, il s'avère que les attendus d'un point de vue du cadre et des politiques publiques en matière de CSU n'ont pas favorisé les avancées du mouvement mutualiste (professionnalisation, harmonisation et autonomisation). En savoir plus – [lire la page sur le projet CAPCSU](#)

Les partenaires d'ESSENTIEL sur CAP CSU sont au Bénin : le Conseil National des Structures d'Appui aux Mutuelles Sociales du Bénin (CONSAMUS), la Fédération Nationale de la Mutualité Sociale au Bénin (FENAMUS) et trois Unions communales des mutuelles de santé (UCMS) de la zone sanitaire Djougou, Copargo et Ouaké ; en Guinée : Fraternité médicale Guinée (FMG), Promoteurs de la Protection Sociale en Guinée (PPSOGUI) et six Mutuelles de santé préfectorales (MSP) à Dalaba, Kindia, Labé, Lélouma, Pita et Téliélé.

II. La prestation : une étude de faisabilité

Objectifs de l'étude

L'étude a pour objectif global de définir les conditions de la faisabilité et les modalités opérationnelles de poursuite efficiente du projet CAP CSU (mi 2023 – mi 2026) contribuant à renforcer de manière déterminante la viabilité des organisations mutualistes et des groupes de la société civile contribuant à la CSU.

L'étude devra étudier spécifiquement les résultats d'expérimentations initiées durant la première phase du programme CAP CSU et leur potentialité de réussite et de passage à l'échelle dans le cadre de la deuxième phase. Ces expérimentations concernent :

- » Les adhésions de groupes (groupements ou coopératives paysans, artisans, étudiants, scolaires, taxis moto, femmes, etc.) et adhésion automatique. En particulier dans les pratiques de promotion et marketing social, d'adaptation du paquet de services



La santé est un droit universel

propositions de produits spécifiques et d'adaptation de la gouvernance des organisations mutualistes afin de faciliter l'intégration de collectifs/adhésions de groupes pouvant grandement déséquilibrer les équilibres organisationnels.

- » L'intervention d'ESSENTIEL et de ses partenaires au plus proches des autorités administratives chargées de la mise en œuvre des législations relatives à la CSU (ARCH et réglementation UEMOA au Bénin ; loi portant mutualité sociale en Guinée)

L'étude sera menée de manière transversale sur les deux pays d'intervention, le Bénin et la Guinée.

Livrables et résultats attendus

Les résultats attendus de l'étude se résument comme suit pour le Bénin et la Guinée :

- » Un diagnostic
- » Une stratégie de renforcement de la viabilité des organisations mutualistes
- » Une modélisation des dynamiques d'adhésions de groupe
- » Une modélisation des démarches d'accompagnement des pouvoirs publics
- » Une identification des groupes sociaux ou territoires les plus propices à la duplication de ces expérimentations selon des critères objectifs
- » Une planification de stratégie de sortie basée à l'horizon 2029.

Les livrables attendus sont les suivants :

- » Une note de cadrage
- » Une note d'avancement intermédiaire
- » Un rapport final intermédiaire
- » Un rapport final définitif

Méthodologie

La réalisation de la mission devra suivre une démarche méthodologique proposée par le consultant /cabinet dans son offre technique. Un Comité de suivi composé de membres d'ESSENTIEL assurera le suivi du projet. 3 phases sont envisagées :

- » Une étape de cadrage de l'étude entre le prestataire et le comité de suivi
- » Une étape d'enquête de terrain au Bénin et en Guinée
- » Une étape de rédaction des rapports

Budget

Le budget prévisionnel de l'étude ne pourra pas dépasser **25 000 € TTC** pour l'intervention des consultant-e-s : honoraires, per diems pour les jours de mission, frais de déplacements internationaux en avion, frais de déplacements sur le terrain, divers et imprévus (5% maximum).

Profil du prestataire

La prestation pourra être menée par un cabinet et/ou expert national ou international répondant aux critères suivants :

- » Expertise dans le domaine de la santé/protection sociale et des mouvements mutualistes et une bonne connaissance des évolutions en Afrique de l'Ouest des questions de CSU ;
- » Bonne connaissance des dynamiques pluri-acteurs et d'accompagnements (dimension pédagogique) ;
- » Expérience prouvée dans la réalisation d'au moins une étude similaire ;

- » Qualités relationnelles et capacité à mettre en œuvre une méthode participative ;
- » Une bonne maîtrise des logiciels courants tels que Word, Excel, Power Point ainsi qu'une connaissance de l'utilisation d'internet et de la messagerie électronique ;
- » Une bonne maîtrise du français.

Calendrier prévisionnel

22 juillet 2022	Diffusion d'un appel à manifestation d'intérêt sur les sites de Coordination sud et de l'Agence française de développement
15 août 2022	Choix des prestataires retenus pour l'appel d'offre restreint et communication des termes de références
5 septembre	Choix du prestataire après étude des dossiers envoyés
22 septembre 2022	Contractualisation et remise de la note de cadrage
24 octobre 2022	Remise de la note d'avancement intermédiaire suite à la phase terrain
15 novembre 2022	Remise du rapport final provisoire
8 décembre 2022	Présentation au comité de pilotage de CAP CSU
15 décembre 2022	Validation du rapport final définitif

Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt

Un appel à manifestation d'intérêt en vue de sélectionner 4 à 5 offres pour un appel d'offre restreint sera publié le 22 juillet 2022 sur les sites de l'Agence française de développement et de Coordination sud. Les offres retenues pour l'appel d'offre restreint pourront ensuite communiquer un dossier de candidature complet.

A ce stade, le CV du/de la consultant-e proposé-e est demandé ou la présentation du cabinet. Si une équipe de consultant-e-s était proposée, l'envoi du CV du/des consultant-e-s associé-e-s n'est pas exigé à ce stade de l'appel à manifestations d'intérêt, mais est toutefois encouragé.

La réponse à l'appel à manifestation d'intérêt devra être adressée par voie électronique avant le **15 août 2022 00h00 GMT** à l'adresse suivante : contact@essentiel-international.org ; en indiquant comme objet de courriel : « CAP CSU AMI étude de faisabilité »